

Conseil municipal | Séance du 17 octobre 2024

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2024-10-17-15 | Tarifs des services publics locaux du
1er novembre 2024 au 31 août 2025 - Centre culturel "Le Rive Gauche"
Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie**

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 11 octobre 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 17 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent-es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Edouard Bénard, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Grégory Leconte, Monsieur Johan Quérue!l, Madame Alia Cheikh, Monsieur Serge Gouet, Madame Karine Pégon, Monsieur Fabien Leseigneur, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé-es avec pouvoir :

Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Aube Grandfond-Cassius donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue!l.

Etaient excusé-es :

Monsieur David Fontaine, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :

Madame Léa Pawelski

Exposé des motifs :

Chaque année, l'administration municipale prévoit une augmentation prévisionnelle des recettes provenant de la vente de prestations de services de la commune et de ses établissements publics.

Il convient de réviser les tarifs des prestations proposées par le centre culturel "Le Rive Gauche" en fonction de ces orientations et des propositions de modification ou création en accord avec les besoins du service.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La décision du maire n° 2023-08-63 du 9 août 2023 prolongée par la décision du maire n° 2024-07-54 du 2 juillet 2024,

Considérant :

- Que des tarifs doivent être modifiés ou créés en accord avec les besoins du service,

Décide :

- De fixer ainsi qu'il suit les tarifs des prestations proposées par le « Rive Gauche » du 1^{er} novembre 2024 au 31 août 2025 :
 - Tarif billetterie :

tarifs des cartes et des billets avec carte	Solo	Duo
Prix d'une carte	18,00 €	30,00 €
Prix d'une carte stéphanois	6,00 €	10,00 €
Prix d'une carte stéphanois (nouveau spectateur)	gratuit	
Tarif carte spectacle A	9,00 €	9,00 €
Tarif carte spectacle B	15,00 €	15,00 €

tarifs des billets sans carte	Spect A	Spect B
Tarif plein	18,00 €	26,00 €
Assis-debout	11,00 €	16,00 €
Tarifs exceptionnels (tête d'affiche)		
Fauteuil	30,00 €	
Assis-debout	20,00 €	
Tarifs famille		
Adultes	10,00 €	
Enfants de moins de 16 ans et adultes stéphanois	5,00 €	
Autres tarifs (réduits, scolaire, groupes, solidaires)		
Réduits	16,00 €	22,00 €
Stéphanois	13,00 €	19,00 €
Sans emploi - groupe scolaire - moins de 16 ans	9,00 €	15,00 €
Minima sociaux (ASPA, AAH, RSA)	5,00 €	8,00 €

Spectacle onéreux	25,00 €
--------------------------	---------

- Frais de dossier :

vente de billets en ligne (Tarif A et B) par billet vendu hors abonnement	1,00 €
---	--------

- Spectacles jeunes :

Type séance	Catégorie	Tarifs
Séances scolaires	St Etienne et Oissel	3,00 €
	Extérieurs	4,00 €
Séances tout public	Groupe	5,00 €

- Classe à horaires aménagés dans (CHAD) :

Type séance	Catégorie	Tarifs
Spectacles chorégraphiques	Enfants de la CHAD	gratuit
	Adultes accompagnants (hors cat. C)	9,00 €

- Passeport pour la danse :

Voulez-vous danser avec moi ? (la soirée)	12,00 €
---	---------

- Location de la salle de spectacle :

Nombre de jours	HT	TTC
Forfait par jour 1 et 2	2 100,00 €	2 520,00 €
à partir du 3ème jour de location (forfait par jour)	300,00 €	360,00 €
1 jour par an pour les collèges et lycées stéphanois	1 500,00 €	1 800,00 €

- Embauche de techniciens intermittents

tarif horaire par intermittent	30,00 €
--------------------------------	---------

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 30 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Madame Léa Pawelski

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 18/10/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20241017-lmc136642-DE-1-1

Affiché ou notifié le 23 octobre 2024